



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

22^e séance du mardi 10 juin 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2025/10 de la Municipalité du 24 avril 2025 ;
- vu le rapport de la Commission permanente des finances nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	CHF	Revenus de fonctionnement	Impact net
		CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	2749700.00	-1'070'700.00	1'879'000.00
(détail en page 2 du préavis)			
		Recettes	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	0.00	0.00	0.00
(détail en page 19 du préavis)			
		Recettes d'investissement	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	0.00	0.00	0.00
(détail en page 19 du préavis)			

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix juin deux mille vingt-cinq.

Le président



Le secrétaire